

ON FAISAIT PAS GRAND FRAIS CHEZ LES COMMERÇANTS (L'autoconsommation, les sources de revenu)

C'est de l'aigrette

A la veille de la guerre de 1914-18 la vigne est devenue la culture principale, la vente de vin est la source essentielle du revenu monétaire. Cette production vient aussi s'inscrire dans la tradition d'autoconsommation. "Avec l'alcool qu'on faisait distiller on fabriquait de la cartagène, de l'absinthe, de la liqueur de noix, de la verveine. On se frictionnait à l'alcool quand on venait de se faire couper les cheveux ou quand on s'était mouillé, pour éviter de prendre mal" (Henri Bouet). Le marc, une fois pressé, est récupéré et mis dans une cuve. En ajoutant de l'eau et en quichant (pressant) avec les pieds on extrait un vin de bas degré avec beaucoup de tanin, la piquette. Si l'on continue durant plusieurs jours le marc est "lavé", et la piquette ne titre plus que 4 ou 5°. "C'est de l'aigrette", boisson peu alcoolisée, très proche de l'eau. De la pissette, disent certains. On la sert aux amis lors des castagnades, soirées où l'on grille des castagnes (châtaignes). Les plus économes en boivent lors des repas : "Du temps qu'on buvait la piquette, on économisait le vin."

On va faire la fricace

Chaque famille ou presque élève un cochon ou deux. Quand le moment est venu de le tuer on dit : "Anam faire la fricaca", on va faire la fricace. Alors on fait venir le saigneur et la charcutière. Le saigneur tue le cochon et le découpe. La charcutière "prend le sang, organise le travail, elle connaît les proportions, la façon de s'y prendre, "elle a le biais." Sept ou huit personnes, parmi la famille et les amis, se retrouvent sous ses ordres. Les enfants aident volontiers : ils coupent en petits morceaux la viande et le lard pour faire les saucisses et les saucissons, tournent la manivelle de la machine à charcuterie.

Le soir tout le monde reste pour souper. "On mange la fricaçaille (fricas-sée), plat à base de porc avec du filet, du foie, de la poitrine, un peu de tout, assaisonné avec une sauce piquante." Parfois on sert aussi du filet ou du foie.

C'est une des rares occasions de manger abondamment. Lorsqu'un jour la maîtresse d'école demande aux filles d'évoquer leur meilleur souvenir, Blan-chette Albiges répond sans hésiter : "Quand on prépare la fricaçaille."

Seuls le saigneur et la charcutière sont rémunérés, ce ne sont pas des spécialistes, mais des personnes du village reconnues pour leur savoir-faire.

Les autres ne sont pas oubliés : "Tous ceux qui venaient donner la main repartaient avec un présent", assiette garnie d'un rond de boudin, avec un peu de graisse pour le faire cuire. On y ajoute souvent un morceau de filet, "parfois un taillon (morceau) de saucisse". On fait un présent aux parents et amis de la famille, en tenant compte du degré de parenté et des impératifs de réciprocité. Le curé n'est pas le plus mal servi. "Même certaines familles protestantes lui portaient une assiette." Tout le monde apprécie les charcuteries. Mais, lorsque l'on dit : "Aquel es coma li pères, farà de ben quand serà mort!", il ne s'agit pas que d'un hymne à la gloire du cochon : celui-là il est comme les porcs, il fera du bien quand il sera mort!

Saucisses, saucissons, pâtés, cervelas, ventresque (petit salé), rien n'est perdu. On "tire" sur le cochon une partie de l'année. "On lui tire dessus comme sur un jambon" qualifie une situation de forte exploitation.

Les magnans

Les paysans peuvent accroître leur revenu en élevant des vers à soie, les magnans. La quantité de mûriers sur de vieilles photos, et la taille de certaines magnaneries comme celles qui subsistent dans les maisons de Roland et de Robert Bancel, témoignent de cette époque. Mais tout le monde ne dispose pas d'une magnanerie, beaucoup de familles élèvent les vers à soie dans des paillères (grenier pour la paille) ou en tout autre lieu. "Chez Mathilde Ponge on avait installé les canis dans la chambre du papet" (Marie-Jeanne).

"Les graines étaient achetées à Vic où quelqu'un s'occupait aussi de réceptionner les cocons. Elles étaient mises dans des sachets en toile que, le moment venu, les femmes couvaient en les accrochant sur leur poitrine"

(Marie-Jeanne). Le ramassage des feuilles de mûriers est une tâche réservée aux femmes et aux enfants. "Anam faire de ramas", on va couper des feuilles, disent-ils au moment de partir. "Les plus escarabillés (dégourdis) montaient sur le mûrier avec une saquette. "Les feuilles sont entassées dans de grands sacs ou dans un bourrin constitué de plusieurs sacs ouverts et cousus bord à bord. Vient le jour où les vers sont prêts : "Son prêtes, anam embrocar." Il faut alors disposer les broques, branches de bruyère sur lesquelles les vers installent leurs fils.

"On disait qu'une femme indisposée devait pas s'occuper des magnans, sinon ça faisait des porcs : le ver venait gros, mal foutu, il faisait un cocon tout fla (mou) qui avait la couleur du sang. Il fallait l'enlever sinon il coulait et salissait les autres cocons" (Lucie).

"Beaucoup de champs de mûriers se sont arrachés après la guerre." Sans doute l'activité est déjà en régression car les statistiques de 1914 n'en font plus mention. "Ça allait en récagant." Aujourd'hui les mûriers ont pratiquement disparu du paysage. "On en a même arraché beaucoup dans les ribes. Ils portaient tort aux vignes."

Extrait de son ouvrage : *Des platanes, on les entendait cascailler. Vivre et parler dans un village du midi.*

Pour tout renseignement ou achat concernant les divers ouvrages de l'auteur s'adresser à Nelly Chapotte-Domergue : 06 37 20 30 94

OURS

Le petit Montpezagau est réalisé par la Mairie :
Directeur de la publication : Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire
Rédaction : L. DURET
Photos : Laurent Nardini, Laetitia Duret
Impression : Mairie

NOUS CONTACTER :
accueil.mairie@montpezat30.fr - 04 66 81 10 66
<https://www.facebook.com/Mairie.Montpezat.gard>
www.montpezat-gard.fr

LEPETITMONTPEZAGAU

BULLETIN MUNICIPAL N°38

JANVIER
FÉVRIER 2024



ÉDITO du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers Montpezagau,

C'est toujours avec un grand plaisir que j'écris ces lignes chaque année qui résument le travail et les actions effectuées sur la commune. Dans un contexte fluctuant et même si notre détermination reste intacte, la situation internationale toujours instable et tendue nous oblige à rester vigilants sur nos actions au regard des répercussions probables sur la conjoncture locale. En effet, nous traversons actuellement des crises multiples économique, sociale, écologique, internationale qui mettent profondément en cause notre capacité à vivre ensemble dans un cadre apaisé et serein.

Les recentralisations que les élus dénoncent sont multiples et étouffantes pour nos stratégies et la rigidité de la construction intercommunale s'est éloignée de son esprit coopératif originel. Les transferts obligatoires, comme sur l'eau et l'assainissement en 2026 et le poids des normes enlèvent les énergies et retardent le développement de nos communes. Ceci étant dit, il faut adapter notre stratégie et nos objectifs à ces décisions puisque nous sommes le dernier chaînon qui doit rendre des comptes aux administrés.

Comme prévu les grands travaux ont commencé. En 2023 sur la commune il a été investi à peu près 500 000€ sans emprunt sur l'année (dont 50 000€ pour l'assainissement). Les investissements majeurs ont ciblé la vie locale par l'achat du four communal, l'amélioration du parc de jeu de la garenne, les travaux de la maison des associations, des travaux de sécurisation de voiries et beaucoup de petits investissements visant à réduire les factures énergétiques. Résultats d'une gestion saine et rigoureuse, tous ces investissements ont été autofinancés par la commune ou par une collectivité locale avec l'aide de multiples subventions.

Par ailleurs, dans un contexte compliqué, les augmentations du coût de l'énergie n'ont pas eu d'impact sur notre budget de fonctionnement. Sur l'année 2023 nous avons consommé 20% de kWh en moins qu'en 2022. Avec un rythme régulier, nous avons pratiquement divisé par deux nos consommations depuis 5 ans. Je le répète pour la dixième fois mais ça me fait plaisir, il est d'ores et déjà acquis : qu'il n'y a pas eu depuis mon arrivée en 2014 et il n'y aura pas, pour cette année 2024, d'augmentation des taxes communales ! Nos excellents résultats de gestion ont donc permis d'investir tout en réduisant la dette.

Concernant les projets à venir, les travaux de réhabilitation de la Maison des associations se termineront avant l'été, de même, la première pierre de la Maison en partage sera posée en 2024... Enfin j'espère !

Le projet cœur de village continue par la réfection des réseaux humides, ce qui va perturber le quotidien des riverains. Les travaux phase 1 devraient être lancés fin 2024. Le permis d'aménager du projet La Queyrade sera déposé début 2024 également. Notre plan pluriannuel d'entretien des chemins verra plus de 6 km de bitume refait. En parallèle aux gros projets, de plus petits feront l'objet de demandes de subventions concernant entre autres la fin de l'isolation des infrastructures communales telles que la médiathèque ou le presbytère et d'autres petits matériels qui sont également étudiés et planifiés. Enfin nous avons accéléré les énergies vertes. Les ombrières seront montées au stade cette année, la mini centrale des Veyrunes pourrait être montée cette année... Nous attendons pour le parc photovoltaïque citoyen la décision de l'État.

Ces projets entrepris, porteurs de nos ambitions collectives, laisseront une empreinte significative dans le tissu même de notre commune. Que ce soit par la concrétisation d'infrastructures essentielles, par la promotion de la culture et l'éducation, ou la mise en place d'initiatives environnementales, chaque initiative contribuera à façonner un avenir plus prometteur pour tous.

Comme je l'ai déjà écrit, la phase d'investissements très structurants est lancée, nous aurons donc recours à l'emprunt dans des proportions calculées, appropriées et planifiées qui ne mettront pas en danger nos équilibres financiers. Une fois encore, je remercie les bénévoles des associations qui contribuent au renforcement du lien social et participent au dynamisme de la vie locale. Je remercie les employés municipaux et bénévoles de la médiathèque qui sont très impliqués dans le bien vivre de notre commune et enfin le conseil municipal des jeunes qui a déjà beaucoup œuvré malgré leur jeunesse sur des projets singuliers et innovants.

Je conclurai cet éditorial en exprimant ma satisfaction de voir que notre commune repose sur des fondations solides, ce qui permet de bien rentrer dans ce XXIème siècle en pleine mutation sociétale. La France a besoin de ses communes, ces lieux de démocratie qui respirent et qui inspirent. La commune du XXIème siècle, moderne, résistante est plus nécessaire que jamais dans notre société fragmentée et notre démocratie fragilisée. Je forme le vœu que 2024 soit une année de collaboration fructueuse, de réalisations marquantes, et de renforcement continu du tissu social qui fait de notre commune un endroit exceptionnel où il fait bon vivre. Nous sommes en train de vivre une période de grands changements, comme nos aïeux ont eu à le vivre, et il faut les apprivoiser.

Je ferai mienne la citation de Churchill : "Prenons le changement par la main, avant qu'il ne nous prenne par la gorge."

Je vous souhaite une année 2024 créative, remplie de joie et de bonheur, mais aussi des envies, des projets et le courage de les réaliser.

Jean-Michel ANDRIUZZI
Maire de Montpezat

TRAVAUX / INVESTISSEMENTS

• Renouvellement des réseaux d'eau potable

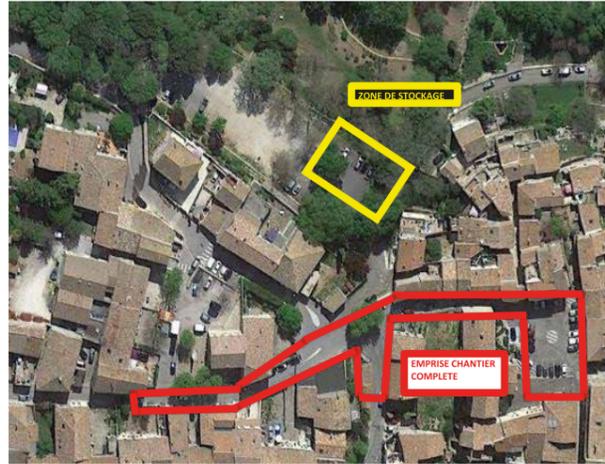
Sur le premier trimestre, le cœur de village verra le remplacement des canalisations amiantes-ciments afin de pouvoir en fin d'année commencer les travaux de transformation du projet "cœur de village", après obtention des subventions.

Ces travaux se tiendront du 16 janvier au 30 mars perturbant la circulation et les habitudes :

- rue de Nîmes du numéro 1 au 13
- rue des platanes
- Place de l'église



Merci de votre compréhension.



- La conduite en eau potable qui était implantée sur la parcelle du futur parking route de Sommières sera remise contre la route, sous le futur trottoir. Ensuite et dès le mois de février, un mur de soutènement sera construit qui permettra de faire le trottoir. Le parking ne sera construit qu'après validation du permis d'aménager.

- La maison des associations est hors d'eau et sera hors d'air fin Février.

- Les autres projets sont toujours en attente de validation des services de l'État (La Queyrade, Maison en partage, Zone agricole etc...)

- Le marché chemin vicinaux sera effectué en deux étapes.

Dès le premier trimestre 2024 la phase 1 sera faite et en 2025 le reliquat sera soldé.



ACTUALITÉ

• Inscription scolaire

Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée 2024-2025 et vous avez jusqu'au mois d'avril pour compléter votre dossier. Vous trouverez tous les documents en mairie, toutefois c'est la Communauté de Communes qui se charge des affaires scolaires et c'est donc auprès de leur service que vous pourrez obtenir tous les renseignements nécessaires à l'inscription, n'hésitez pas à les contacter au 04.66.77.77.44.



ÇA S'EST PASSÉ DANS LE VILLAGE



Inauguration des illuminations



Calèche du Père Noël



Repas des aînés



Voeux du Maire

ASSOCIATIONS



Armonia



Club Taurin

• Distribution de broyat

DISTRIBUTION DE BROYAT DE VÉGÉTAUX
(Utilisation : paillage, apport de matière sèche dans le composteur)

GRATUIT

Les 1er samedis du mois à compter du 6 janvier 2024
De 9h à 12h

Déchetterie de Clapisse, Villevieille

Munissez-vous d'une pelle et d'un contenant

A destination des habitants de la Communauté de communes du Pays de Sommières.

dechets@ccpaysdesommières.fr
www.ccpaysdesommières.fr
04 66 80 98 40



CULTURE

• Médiathèque

Venez partager de joyeux moments sur la Nintendo Switch.

Le Vendredi 26 Janvier 2024 à 17H00

Animation gratuite, aucune inscription n'est nécessaire.



• CMJ

Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes visiteront l'Assemblée Nationale à Paris le 21 février prochain.

En prévision de cette visite, ils rencontreront le député Michel Sala, le 27 janvier.



• Recensement

Cette année, Montpezat réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants sera recensé à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur (trois agents techniques de la commune), vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 30 janvier 2024 ?

=> Contactez la commune : accueil.mairie@montpezat30.fr



Pourquoi êtes-vous recensé ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Montpezat est en pleine expansion démographique, les besoins d'infrastructures sont ciblés et les projets lancés.

Le recensement 2024 permettra de connaître la population réelle et aidera à redéfinir les moyens de fonctionnement de la collectivité. C'est donc une action importante qui remet en adéquation les compteurs de l'État avec la réalité communale. Il constitue une aide essentielle pour la prise de décision en matière de politique locale.

Jean-Michel ANDRIUZZI



Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.

• **Sortie du Dictionnaire du Parler méridional**

Le dernier ouvrage de René Domergue, disparu en septembre 2022, est édité à titre posthume. Il sera disponible en janvier 2024.

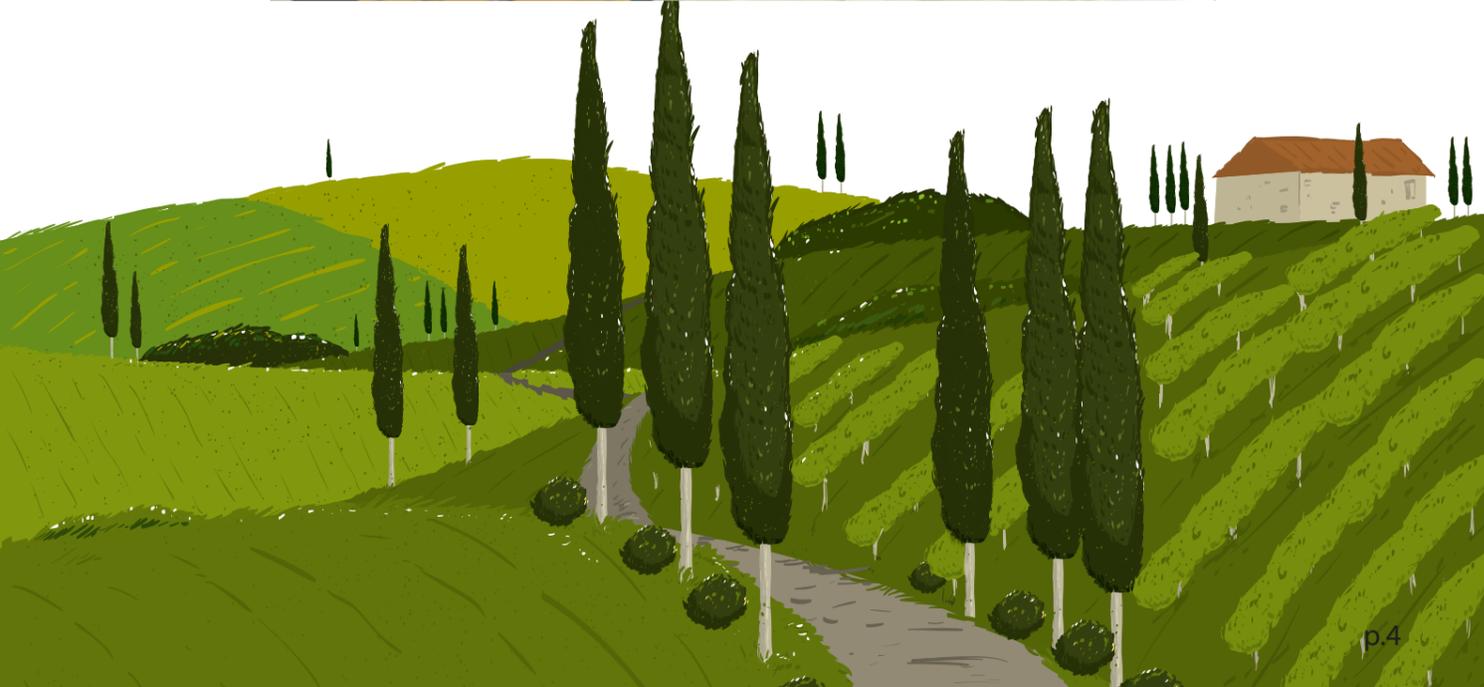
Ce Dictionnaire du Parler méridional est l'aboutissement de plusieurs années de recherche au cours desquelles René avait pour collaborateurs Louis Poulain D'Andecy, enseignant à L'Escalo Felibrenco d'Aigues-Mortes et Bernard Carrière, professeur d'occitan à la retraite.

Son ami Luc Simula, membre de l'académie de Nîmes, s'exprimait en ces termes : "La personnalité de René Domergue s'ancre dans le pays de Nîmes, ville romaine située dans la banlieue de Montpezat, dont je dirais, en paraphrasant Le Roy Ladurie, que c'était pour René l'archétype du village occitan. Deux de ses livres expriment particulièrement cet ancrage régionaliste : le magnifique 'Des Platanes, on les entendait cascailler', véritable ancrage d'anthropologie sur Montpezat au milieu du XXème siècle, et 'Le parler méridional'.

Il s'est également beaucoup investi pour maintenir vivant le parler nîmois et il a consacré ses dernières forces à la rédaction d'un dictionnaire du Parler méridional.

Une présentation de l'ouvrage, en présence de ceux qui ont, soit coopéré, soit participé à sa finalisation, est organisée le **samedi 27 janvier à 14H30** à la médiathèque de Montpezat.

Pour tout renseignement ou achat concernant les divers ouvrages de l'auteur s'adresser à Nelly Chapotte-Domergue : 06 37 20 30 94.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

• **Tri des biodéchets**



LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES, À LA PORTÉE DE TOUS

DES DÉCHETS À NE PLUS METTRE À LA POUBELLE



26% de nos poubelles grises sont remplies de déchets alimentaires qui sont incinérés ou enfouis.



1/4 des ménages ont accès à une solution proposée par leur collectivité pour trier les déchets alimentaires.

Au 1^{er} janvier 2024, les collectivités doivent obligatoirement proposer une solution de tri des déchets alimentaires à leurs habitants.

PLUSIEURS SOLUTIONS DE TRI

POUR QUELS DÉCHETS ?

Toutes matières végétales !

- ▶ Épluchures de fruits et légumes y compris peaux d'agrumes, d'oignons, d'ail, vert de poireau...
- ▶ Restes de repas
- ▶ Peaux de fruits, coquille d'œuf, trognon, fanes...
- ▶ Fleurs coupées, plantes d'intérieur



DANS QUOI LES METTRE ?

- ▶ Un sac en papier kraft ou un sac compostable quand la collectivité en fournit
- ▶ Un petit seau avec couvercle et facile à transporter



OÙ LES DÉPOSER ?

Chaque collectivité peut proposer plusieurs de ces solutions de tri.

Dans un compost

- ▶ individuel en bac ou en tas

▶ collectif



Dans la poubelle dédiée

- ▶ en cas de collecte en porte à porte



Dans une borne de collecte de biodéchets

- ▶ dans la rue



Les règles d'or d'un compostage réussi :

- ▶ Apporter un bon mix de déchets (50 % de déchets humides, 50 % de déchets secs)
- ▶ Fragmenter les déchets
- ▶ Surveiller l'humidité (ni trop, ni pas assez)
- ▶ Brasser le compost

À QUOI ÇA SERT ?

- 1 Améliorer la qualité et la santé du sol** grâce au compost qui le nourrit et le rend plus résistant aux aléas climatiques (sécheresse, érosion...).
- 2 Brûler moins de déchets organiques.** Souvent trop humides, ils dégradent la performance des incinérateurs.
- 3 Réduire la quantité de déchets déposés en décharge.**
- 4 Produire du biogaz** grâce à la méthanisation des biodéchets.

POUR ALLER PLUS LOIN

Tutos « Comment réussir son compost », « Comment bien pailler au jardin », le guide « La méthanisation en 10 questions » et l'infographie « Pourquoi se soucier de nos sols ? »



La communauté de communes du Pays de Sommières propose régulièrement des campagnes de distribution de composteurs individuels et de nombreux composteurs collectifs seront progressivement installés sur le territoire.